

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le 2 octobre à 14h30

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Présidente, en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis.

Date de convocation : 22 septembre 2020

Etaient Présents sur place : Mmes Françoise DE ROFFIGNAC- Pascale GOT – Ghislaine GUILLEN - Marie-Pierre QUENTIN. MM Cyril PENAUD, Alain RENARD

Etaient Présents en visio-conférence : Mmes Célia MONSEIGNE, Sandrine DERVILLE, Olivier ESCOTS.

Absents représentés : M. Dominique FEDIEU pouvoir à Mme Pascale GOT, M. Loïc GIRARD pouvoir à Mme Françoise DE ROFFIGNAC, M. Philippe LABRIEUX pouvoir à Mme Célia MONSEIGNE.

Secrétaire de séance : Alain RENARD

Délibération N°2020-03-59: Concession de service pour l'organisation de la desserte du phare de Cordouan : avenants aux contrats liés à la crise sanitaire

Considérant l'impact et les conséquences de la crise sanitaire sur la saison touristique 2020 et sur les contrats de concession,

Après discussion, il est décidé, à l'unanimité

Article 1. D'autoriser Madame la Présidente à signer les avenants aux contrats de concession ;

Article 2. D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Braud-et-Saint-Louis le 02 octobre 2020

La Présidente

SINDEST
12 rue Saint-Louis
33390 BLAYE
Pascale GOT
Comité Syndical pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde